

Membres présents : Romain, Fifi, Fanny, Pierre, Marie G., Cédric S., Eric.

Membres excusés : Marie Q., Cédric C., Christelle, Alicia, Justine, Laurence, David.

Heure de début : 20h20

Heure de fin : 22h15

Ordre du jour :

- ✓ Point communication
- ✓ Point financier
- ✓ Point sur les ventes
- ✓ Retour sur les interclubs
- ✓ Formations
- ✓ Événements à venir
- ✓ Sorties raquettes
- ✓ Points divers

I- Point communication

II- Point financier

III-Point sur les ventes

A- Les t-shirts & débardeurs

Depuis la rentrée de septembre, seuls 7 t-shirts et 3 débardeurs ont été vendus, ce qui constitue un gros manque à gagner pour l'association.

Pierre a fait un tour sur les différents créneaux. Après avoir échangé avec plusieurs adhérents, il apparait que la possibilité d'acheter des t-shirts/débardeurs/tickets n'est pas assez mise en valeur. L'équipe d'encadrement sera sollicitée en ce sens, pour mettre en avant ces supports.

Il est important d'essayer de mettre un place un stand t-shirt sur chacune de nos manifestations.

Le comité directeur décide de mettre en place une période de tarif préférentiel pour les fêtes de fin d'année et de solliciter le Père Noël pour qu'il en soit le partenaire

- T-shirt à **8 euros** au lieu de 10 euros
- Débardeurs à **10 euros** au lieu de 12 euros

Marie G. va faire une affiche.

B- Tickets Salles privées

Comme pour les t-shirts, les encadrants seront sollicités pour la revente des tickets.

IV-Retour sur les interclubs

A- Les interclubs

Pour cette première étape des Interclubs, le mur de Parempuyre a accueilli au total 180 grimpeurs venus de toute la Gironde. Une vingtaine de grimpeurs imprévus ont cependant créé une petite congestion sur le bloc le matin, ce qui a eu pour effet de finir les épreuves enfant vers 13h30. Cependant, d'une manière générale, l'évènement s'est bien déroulé.

En outre, pour l'occasion, quelques EcoCups ont été vendus.

Pierre précise que lors de la prochaine édition des Interclubs, il conviendra d'être un peu plus « vigilant » quant aux inscriptions. Il est nécessaire que le grimpeur sache à minima grimper jusqu'en haut, descendre sans difficulté (enfants) grimper en tête, mettre son baudrier tout seul, faire son nœud d'assurage (après-midi).

Pierre propose que, l'année prochaine, Parempuyre accueille les Interclubs pour la 3^{ème} rencontre annuelle (mars). En effet les grimpeur.se.s du samedi sont déjà handicapé.e.s par les vacances de la Toussaint, leur enlever un samedi de plus au mois de novembre n'est pas souhaitable.

B- Compétitions

Les grimpeurs.se.s de Parempuyre Vertical ont fait de très bons résultats à l'Open Régional de Pau, avec 5 podiums sur 6 participants de l'association.

Quelques dates de compétitions à venir :

- Le 21 janvier 2018, une compétition se tiendra à Barbezieux.
- Le 27 janvier 2018 se tiendra la deuxième étape des Interclubs à Cestas.
- Les championnats régionaux de bloc se tiendront le 3 & 4 février 2018. A voir si Kevin peut nous proposer une séance de préparation à Roc'Eysines

V- Formations

Le projet de formation d'initiateurs SAE à Parempuyre, début avril, rencontre quelques difficultés d'organisation. Si seulement un ou deux adhérents peuvent y être présents, Parempuyre Vertical annulera le projet.

Une demande a été formulée pour devenir initiateur montagnisme. Pierre a rencontré le candidat en question, le financement de la formation sera conditionné à un investissement au sein du pôle montagne dès à présent et à un investissement futur auprès de l'association. A suivre.

Lors de la précédente réunion du CoDir, il avait été évoqué la possibilité d'accueillir Maxime Madore, titulaire d'un diplôme SNE, comme nouvel adhérent. L'acceptation de sa candidature avait été conditionnée à un engagement de sa part dans l'animation de l'association. Après rencontre et échanges avec Pierre, Maxime est d'accord pour venir apporter son soutien à l'encadrement du lundi soir et à l'organisation de sorties falaise. Les membres du CoDir valident donc l'inscription de Maxime Madore à compter du 1^{er} janvier 2018.

VI- Evènements à venir

A- Galette

La traditionnelle galette des rois se tiendra le 14 janvier 2018 au G2. Un Doodle a été créé et envoyé aux adhérents afin d'avoir un nombre estimatif participants. Les gâteaux et boissons seront achetés en conséquence.

B- Escalader autrement

Marie G. propose que l'évènement se tienne soit le 18, soit le 25 mars. La date sera confirmée ultérieurement pour ne pas se télescoper avec une étape des Interclubs.

Marie G. se charge de prendre contact avec l'ADAPEI33, que nous avons accueilli l'an dernier.

VII- Sortie raquette édition 2018

Rappel de compte rendu de novembre : « Cette sortie est prévue les 3 & 4 mars 2018 pour un groupe composé d'une douzaine de personnes. Cédric explique qu'il est important de pré-réserver une partie du gîte, quitte à modifier la réservation ultérieurement. Pierre insiste pour que nous procédions ainsi. Il sera toujours temps d'enregistrer les inscriptions définitives avant la fin de l'année. »

Trois adhérents n'ont pas pu s'inscrire à cette sortie car la liste était finalisée avant la date butoir initiale (20 novembre). Les membres du CoDir regrettent **amèrement** que la liste finale comporte 4 non-adhérents. Le CoDir s'étonne que la priorité des adhérents sur les sorties organisées par le club ne s'impose pas. En conséquence le Codir va fixer très prochainement des règles claires et durcira les conditions d'accès des non-adhérents.

Cependant pour la sortie de mars, les organisateurs vont tout faire pour que personne ne soit lésé.

VIII- Points divers

A- Réunion d'encadrement

Une réunion doit être organisée rapidement. Il est important que lors de cette dernière, le cas particulier de chacun ne devienne pas le point central de la réunion.

Kévin interviendra pour aider le club à fixer un tronc commun des enseignements afin d'unifier les axes de progression de chacun. Cédric S. va préparer un ordre du jour en conséquence.

B- Proposition de réouverture du mur

Kévin a constaté que le mur, tel qu'il est aujourd'hui, manque d'un peu de cohérence et pourrait être amélioré d'un point de vue pédagogique. Outre des mouvements très répétitifs d'une voie à l'autre, le niveau des voies est peu équilibré.

En ce sens, il a fait la proposition à l'association de démonter complétement le mur et le remonter d'une manière plus cohérente. La prestation est proposée au prix de 580 €.

Les membres du CoDir valident ce devis. Il restera à déterminer la date d'intervention de Kévin, en accord avec la mairie et le collège de Parempuyre.

C- Emprunt de matériel

Fanny et Pierre soulignent que le processus d'emprunt du matériel doit être clarifié pour les adhérents.

Pour rappel, si besoin d'emprunter du matériel, il est nécessaire d'envoyer un mail à l'adresse materiels@parempuyrevertical.fr, en précisant le type de sortie, la liste des personnes y participant etc. La demande sera étudiée par un initiateur SNE (sortie falaise) ou au Pôle montagne (sortie montagne) qui, après validation, conviendra d'un rendez-vous pour récupérer le matériel. Dès lors, une fiche de prêt devra être remplie par l'adhérent et le dirigeant.

Pour les emprunts de chaussons et de baudriers, la procédure est simplifiée mais la fiche de prêt reste requise.

Pour rappel, dès lors que du matériel de l'association est utilisé, la sortie falaise/montagne engage la responsabilité du club et devient de fait une sortie du club (liste des participants, bilan...)

D- Point sur les clés

Pierre a donné la clé de Marie-Jo à Julien Richard.

E- La gestion du courrier

Il y a eu un petit souci quant à la gestion du courrier ces derniers jours. La relève du courrier dans notre boîte aux lettres à la maison des associations sera à nouveau effectuée par Marie-Jo.

F- Espace de grimpe au pied du mur

Il arrive lors des séances que notre espace escalade de sécurité soit remis en cause par les associations qui partagent le gymnase.

Pour rappel, les tapis sont obligatoires au pied du mur, au-delà des tapis, une distance de 6 mètres est à respecter obligatoirement.

Il est donc nécessaire de recommencer à délimiter cet espace à l'aide des barrières amovibles. Pierre expliquera aux assos tierces la raison de ce rétablissement.

G- Séance annulée du 25 novembre

Le 25 novembre les grimpeur.se.s du samedi ont eu la malheureuse surprise qu'une compétition de badminton entraîne l'annulation de leur séance. Le bureau n'a pas été informé de cet événement (ou pas suffisamment informé).

Pierre participera à une réunion le lundi 18 décembre avec les autres associations de Parempuyre afin que les informations circulent mieux entre elles.

La prochaine réunion du CoDir se tiendra le jeudi 11 janvier 2018 à 20h00.